

Règlement local de publicité (RLP)

Téléchargez les différents documents concernant le Règlement local de publicité.

Un règlement local de publicité (RLP) a vocation à imposer des règles concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes, sur un territoire communal ou inter communal.

Ce document permet ainsi, à la collectivité, de formaliser son projet en la matière.



Soucieuse du cadre de vie des baulois, la ville de La Baule-Escoublac a adopté un nouveau RLP le 16 novembre 2018.

Vous pouvez consulter, ci-dessous, les documents s'y rapportant.

Le précédent règlement, du 29 juillet 1991, est abrogé.

Fil Infos



COMMUNICATION, ECONOMIE

Classement des « villes et villages de France où il fait bon vivre » : spectaculaire progression de La Baule-Escoublac



ECONOMIE

Surclassement démographique : La Baule-Escoublac entre dans la course des grands



ECONOMIE, HABITAT

Locations meublées saisonnières : les lignes bougent à La Baule-Escoublac



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

